

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 344-2020

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE le conseil municipal a adopté le 23 mars 2020, le Règlement numéro 344-2020 décrétant des travaux de restauration de l'ancien presbytère et autorisant un emprunt de 1 659 141 \$ pour en acquitter les coûts;

QUE ledit règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 30 mars 2020;

QU'UNE copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Saint-Pascal, ce 31^e jour de mars 2020.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le Journal de Québec du 2 avril 2020 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 31 mars 2020.

Signé à Saint-Pascal, ce 31^e jour de mars 2020.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA